CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E191369** **VALABLE JUSQU'AU** **02/06/2027**

ÉDITÉ LE 16/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/05/2021

Raison sociale : CONSTRUCTION MACONNERIE GENERALE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/03/2026

Capital : 1 000

Sigle : CMG

195 CHEMIN DES LOUBES
LES MANETTES LOCAL A
30800 SAINT-GILLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 30900 NIMES 898909510

Siret : 898 909 510 00015

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 950845900

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT 202 103

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT 202 103

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 28 25 64 86 **Fax :**

Portable : 06 28 25 64 86

Responsabilité légale :
GRANIER ELIAN ANDRE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact.cmg@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 575 569 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3111 PROB	Tuiles canal (Technicité courante)		03/06/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	7	03/06/2026
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²		03/06/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/06/2026 11:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E191369** **VALABLE JUSQU'AU** **02/06/2027**

ÉDITÉ LE **16/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/05/2021
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/03/2026
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 30900 NIMES 898909510

Siret : **898 909 510 00015**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 950845900
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT 202 103
Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT 202 103
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **CONSTRUCTION MACONNERIE GENERALE**
Sigle : CMG
195 CHEMIN DES LOUBES
LES MANETTES LOCAL A
30800 SAINT-GILLES

Téléphone : 06 28 25 64 86 **Fax :**
Portable : 06 28 25 64 86

Site Internet :
E-mail : contact.cmg@orange.fr

Responsabilité légale :
GRANIER ELIAN ANDRE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3111 PROB	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	03/06/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	03/06/2026
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	03/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	03/06/2026
o Fenêtres de toit	03/06/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/06/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/06/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/06/2026 11:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.